

## SYNDICAT MIXTE DES PORTS DE COMMERCE DE ROCHEFORT ET TONNAY-CHARENTE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-quatre, le neuf avril à quatorze heures,

Le Comité Syndical dûment convoqué le 2 avril 2024, s'est réuni, en session ordinaire dans les locaux du port, sous la présidence de Monsieur Gérard PONS,

#### Etaient présents :

Membres titulaires du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
M. Gérard PONS	X	
Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE		X
M. Christophe SUEUR		X
Mme Ghislaine GUILLEN	X	
Mme Fabienne LABARRIERE	X	
M. Christophe BERTAUD		X
M. Hervé BLANCHE	X	
M. Sébastien BOURBIGOT	X	
M. Alain BURNET	X	
M. Emmanuel ECALE		X

Membres suppléants du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Dominique RABELLE ( <i>suppléante de Gérard PONS</i> )		X
M. Jean PROU ( <i>suppléant de Caroline CAMPODARVE</i> )	X	
Mme Véronique RICHEZ-LEROUGE ( <i>suppléante de Christophe SUEUR</i> )		X
Mme Marie-Pierre QUENTIN ( <i>suppléante de Ghislaine GUILLEN</i> )		X
M. Loïc GIRARD ( <i>suppléant de Fabienne LABARRIERE</i> )		X
M. Lionel PACAUD ( <i>suppléant de Christophe BERTAUD</i> )		X
M. Eric AUTHIAT ( <i>suppléant de Hervé BLANCHE</i> )		X
M. Dimitri BUISSON ( <i>suppléant de Sébastien BOURBIGOT</i> )		X
M. Thierry LESAUVAGE ( <i>suppléant de Alain BURNET</i> )	X	
Mme Lydie DEMENE ( <i>suppléante de Emmanuel ECALE</i> )	X	

Autres que Membres du Comité syndical (Ils n'ont pas de voix délibératives)	Présent(e)	Excusé(e)
Mme Myriam CONIL-COMBEAU – Syndicat Mixte	X	
Mme Camille COUSSY-VETEL - CARO		X
Mme. Marie-Anne MARCHAND - Payeur départemental	X	
M. Guillaume METAYER - Conseil départemental	X	
M. Michael SICARD – Syndicat Mixte	X	
M. Olivier TREGRET - CARO	X	
Mme Emilie TROADEC – Conseil départemental		X
Mme Céline VIRON – Syndicat Mixte	X	

**AR Prefecture**017-200073690-20240409-D2024\_09-BF  
Reçu le 12/04/2024

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	9
Nombre de Membres votants :	7
Nombre de suffrages exprimés :	7
Votes Pour :	7
Votes Contre :	0
Abstention :	0

**N° 2024/09****OBJET :      Approbation du Compte Administratif 2023**

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'instruction budgétaire M4,

Considérant le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice 2023,

Considérant le compte de gestion 2023 établi par le comptable public,

Considérant la présentation du compte administratif 2023,

Considérant l'état des restes à réaliser en dépenses et en recettes d'investissement,

Après en avoir délibéré,

le Comité Syndical

**DECIDE :**

1°) D'approuver, sous la Présidence de Monsieur Sébastien BOURBIGOT, désigné par le Comité Syndical (Monsieur Gérard PONS, Président, s'étant retiré au moment du vote) le compte administratif 2023 et d'arrêter ainsi les comptes,

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	6 077 309,17 €
	Réalisé :	4 257 123,96 €
	Reste à réaliser :	1 291 423,40 €
Recettes	Prévu :	6 077 309,17 €
	Réalisé :	4 357 088,85 €
	Excédent reporté	1 263 037,92 €
	Total réalisé	5 620 126,77 €
	Reste à réaliser :	1 400 000,00 €

**AR Prefecture**

017-200073690-20240409-D2024\_09-BF  
Reçu le 12/04/2024

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	3 111 163,00 €
	Réalisé :	2 490 727,95 €
Recettes	Prévu :	3 111 163,00 €
	Réalisé :	3 401 381,32 €
	Excédent reporté	0,00 €
	Total réalisé	3 401 381,32 €

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	99 964,89 €
Fonctionnement :	910 653,37 €
Résultat global :	1 010 618,26 €

**Résultat cumulé**

Investissement :	1 363 002,81 €
Fonctionnement :	910 653,37 €
Résultat global :	2 273 656,18 €

Adopté à l'unanimité, ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Vice-Président du Syndicat Mixte  
du port de commerce  
Rochefort / Tonnay-Charente

Sébastien BOURBIGOT

